

I- QU'EST-CE QUE LA TONALITE D'UN TEXTE ?

On appelle « tonalité » l'ensemble des caractéristiques d'un texte qui provoquent des effets particuliers (émotionnels ou intellectuels) sur le lecteur ou le spectateur.

Dans un même texte, on peut trouver plusieurs tonalités.

II- CARACTERISATION DES PRINCIPALES TONALITES LITTERAIRES

1- Tonalité lyrique

Objectif : Communiquer des émotions et sentiments personnels.

Définition : Elle permet à l'auteur d'exprimer les sentiments personnels qu'il a. Elle évoque, de façon exaltée ou méditative, des sentiments intimes communs à tous les hommes. Elle cherche à émouvoir le lecteur.

Procédés et caractéristiques : La marque des pronoms personnels de la première personne, les champs lexicaux des émotions et des sentiments (regret, joie, passion, ...), une ponctuation expressive, un langage soutenu, un vocabulaire affectif (regret, admiration, enthousiasme), des exclamations et des interrogations.

2- Tonalité épique

Objectif : Exalter l'imagination en peignant des héros mythiques.

Définition : Cette tonalité est caractéristique de l'épopée, mais on la trouve également dans les romans, dans les textes de théâtre et dans les récits historiques. Elle raconte des aventures extraordinaires célébrant la bravoure d'un héro pour le bien de la communauté.

Elle cherche à provoquer l'admiration et l'enthousiasme du lecteur, en louant les exploits d'un ou plusieurs héros.

Procédés et caractéristiques : Enchaînement d'actions, emploi du pluriel et de termes collectifs, procédés de l'amplification et de l'emphase (énumérations, accumulations, gradations, hyperboles, superlatifs, adverbes d'intensité, ...), phrases longues, verbes de mouvement, métaphores et comparaisons, symboles, personnifications, anaphores.

3- Tonalité ironique

Objectif : Faire entendre le contraire de ce qu'on dit, dans une intention railleuse ou polémique.

Définition : La tonalité ironique dénonce au second degré quelque chose d'inacceptable. Elle critique d'une manière indirecte. Une convenance s'établit entre l'auteur et le lecteur. Ce ton se trouve dans les comédies et les textes argumentatifs.

Procédés et caractéristiques : Antiphrases, juxtapositions, exagérations, atténuations déconcertantes, mots à valeur négative, périphrases et appellations insolites.

4- Tonalité comique :

Objectif : Faire rire et divertir, dédramatiser une situation angoissante, avoir une fonction critique efficace.

Définition : Cette tonalité provoque l'amusement, le rire. Les formes du comique jouent sur la fantaisie verbale, la caricature, l'effet de surprise ou le raisonnement par l'absurde. Ce ton se trouve dans les comédies.

Procédés et caractéristiques : Jeux de mots, de sonorités, répétitions, comparaisons amusantes, noms inventés ou déformés, exagérations, propos absurdes, familiers, antiphrases, oppositions, ...

5- Tonalité tragique

Objectif : Inspirer le sentiment de la fatalité et des forces supérieures qui écrasent l'homme.

Définition : La tonalité tragique suscite une émotion née de la conviction intime qu'il n'y a plus d'issu. Elle permet de mettre en évidence l'intervention d'une force surnaturelle. Elle exprime le pessimisme, la marche inéluctable d'un destin fatal qui voue l'homme à la mort. Ce ton se trouve dans les tragédies.

Procédés et caractéristiques : Antiphrases, juxtapositions, exagérations, atténuations déconcertantes, métaphores et comparaisons, figures d'opposition (antithèses, chiasmes) et d'amplification, périphrases et appellations insolites, champ lexical du destin, de l'impuissance, de la souffrance, de la faute, de la mort.

6- Tonalité pathétique

Objectif : Susciter la pitié par l'expression de la souffrance, du désespoir.

Définition : Cette tonalité inspire au lecteur des émotions tristes et fortes devant une situation inhumaine.

Procédés et caractéristiques : Ellipses narratives, figures d'amplification (hyperboles), métaphores, comparaisons, phrases exclamatives et interrogatives, interjections.

7- Tonalité dramatique

Objectif : Provoquer une émotion intense de drame liée à la narration d'actions tendues.

Définition : Elle évoque une mort normale. Au théâtre comme dans le récit, on parle de tonalité dramatique pour un texte dans lequel se succèdent les péripéties. Elle maintient le lecteur ou le spectateur dans un état de suspense.

Procédés et caractéristiques : Narration rapide, évènements inattendus, verbes d'action, phrases exclamatives et interrogatives, champ lexical de l'émotion forte,

8- Tonalité fantastique

Objectif : Faire s'entremêler la réalité et le rêve.

Définition : Dans une œuvre fantastique, il y a irruption du surnaturel ou de l'irrationnel dans la réalité quotidienne. La tonalité fantastique mêle la réalité et le rêve. Cette tonalité provoque la peur, inquiète, fait hésiter le lecteur entre une explication surnaturelle et une explication rationnelle et logique des phénomènes.

Procédés et caractéristiques : Evénements étranges inexplicables par la raison, écriture à la première personne, verbes de perception, emploi du conditionnel, modalisateurs, ellipses, comparaisons, métaphores, personnifications, champ lexical du mystère, de l'étrange, de la frayeur voire de l'épouvante.

9- Tonalité polémique

Objectif : Argumenter un texte, critiquer.

Définition : Cette tonalité permet d'argumenter un texte. Elle vise à critiquer et se dégage surtout des textes argumentatifs et peut se lier parfois avec la tonalité oratoire.

Procédés et caractéristiques : Modalisateurs, antithèses, parallélismes, chiasme.